

## En Bref cette semaine

### Choux

**Mouche du chou** Le 2<sup>ème</sup> vol est commencé.

**Autres ravageurs et maladies** Dégâts de pigeons, choux-cas, lapins, etc. Des piqûres d'altises un peu partout et parfois de façon importante.

### Artichaut

**Pucerons verts et noirs** Des foyers de pucerons noirs sur 1<sup>ère</sup> année. Pas de puceron vert.

**Autres ravageurs** Quelques vanesses et noctuelles gamma. A surveiller localement.

**Mildiou du feuillage** Des risques mildiou sur 1<sup>ère</sup> année Castel d'après le modèle prévisionnel Milart. Quelques tâches observées sur de l'artichaut de 2<sup>ème</sup> année.

### Carotte

**Mouche de la carotte** Le 2<sup>ème</sup> vol est irrégulier entre les parcelles et d'une semaine à l'autre, notamment dans le Finistère et les Côtes d'Armor.

**Alternariose** Risque toujours présent.

### Autres ravageurs

**Noctuelle gamma** Quelques captures cette semaine dans le Finistère mais ceci n'est pas généralisé à tous les pièges.



*Symptôme de mildiou sur face supérieure de feuille d'artichaut (Photo CA 29)*

### Adventices : Enquête d'intégration au BSV

Un groupe de travail a été créé afin de réfléchir aux modalités d'intégration du suivi des adventices dans le cadre de la SBT. Ce groupe, piloté par l'INRA, a estimé qu'il était nécessaire d'évaluer l'attente des acteurs agricoles vis-à-vis des adventices. Pour ce faire, un questionnaire a été conçu, disponible à l'adresse suivante: <https://docs.google.com/forms/d/16uacwPWGeAdDMVrv2fa9o5zalMpEcij1jp4SoYHRRxA/viewform?pli=1>

Merci pour votre participation.

# CHOUX

## Mouche du chou (*Delia radicum*)

### Suivi

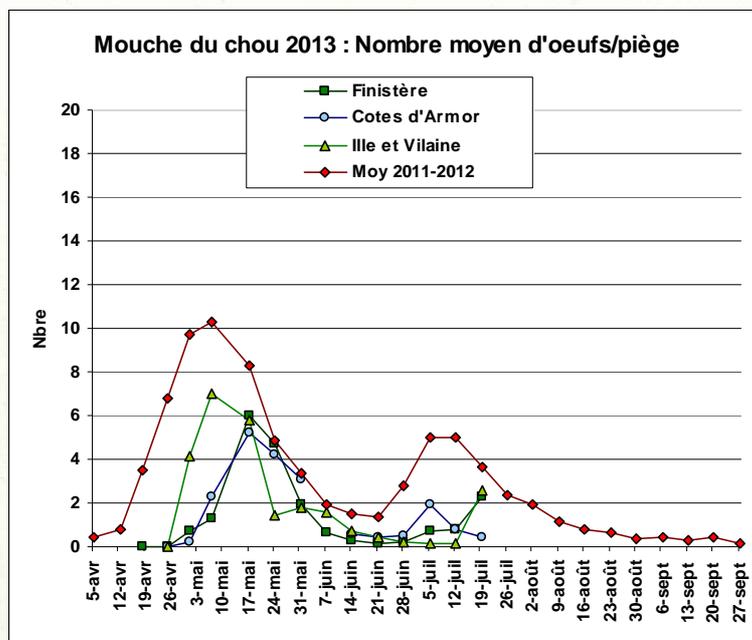
Département	Parcelles suivies	Piégeage
Finistère Nord	10 parcelles fixes	2.3 œufs/piège <i>0.8 la semaine précédente</i>
Côtes d'Armor	6 parcelles fixes	0.35 œuf/pièges <i>0.8 la semaine précédente</i>
Ille-et-Vilaine	4 parcelles fixes	2.58 œufs/piège <i>0.13 la semaine précédente</i>

### Prévision et évaluation du risque : *risque faible*

Le modèle SWAT simule le début du 2<sup>ème</sup> vol et une augmentation des pontes pour les 3 stations St Coulomb(35), de St Pol(29) et de Camlez(22). Cependant il semble qu'il y ait des hétérogénéités de piégeage et un décalage temporel entre les départements.

Il n'y aura plus de risque pour les cultures une fois ce second vol terminé.

*Evolution des captures de mouche du chou dans les 3 départements sous surveillance par rapport à la moyenne 2011-2012.*



### Autres ravageurs et maladies

Toujours présence importante de dégâts de lièvres, lapins, pigeons et choucas sur les jeunes plantations. Des piqûres d'altises ont encore été observées cette semaine le Finistère parfois avec importance sur jeunes plantations. Des chenilles et des papillons de piéride ont été aperçus. Quelques tâches sèches de mildiou ont été observées sur une parcelle du réseau.



## ARTICHAUT

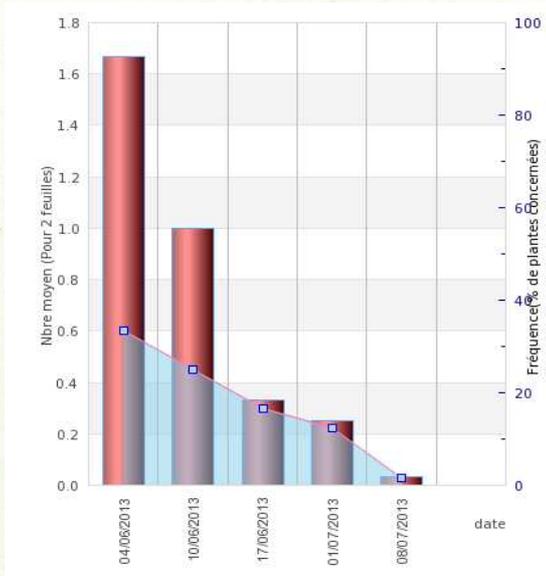
### Pucerons verts et pucerons noirs (*Aphis fabae*)

#### Suivi (semaine dernière)

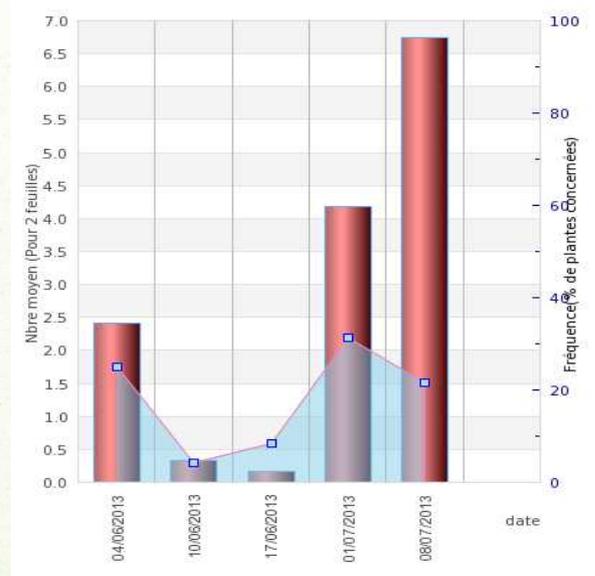
Département	Parcelles suivies	Observations
Finistère Nord	15 parcelles fixes (9 de 1 <sup>ère</sup> année et 6 de 2 <sup>ème</sup> année)	Rien à signaler sur 2 <sup>ème</sup> année. Sur 1 <sup>ère</sup> année très peu de pucerons verts mais des foyers de pucerons noirs selon les localisations.
Côtes d'Armor	8 parcelles fixes (drageons et 2 <sup>ème</sup> année)	Pucerons verts en diminution. Présence de pucerons noirs sur 1 <sup>ère</sup> année. Rien à signaler sur 2 <sup>ème</sup> année.

#### Prévision et évaluation du risque : **risque faible à moyen**

Les drageons sont à surveiller, des foyers plus ou moins importants de pucerons noirs peuvent être présents sur les parcelles.



Evolution des populations de pucerons verts sur artichauts de 1<sup>ère</sup> année dans les Côtes d'Armor (synthèse des observations).



Evolution des populations de pucerons noirs sur artichauts de 1<sup>ère</sup> année dans le Finistère (synthèse des observations).

*Histogramme* : nombre de pucerons pour 2 feuilles d'artichaut observées = sévérité. *Courbe* : pourcentage de plants observés avec pucerons = incidence.

## ARTICHAUT (suite)

### Autres ravageurs *risque faible à moyen*

Des chenilles de vanesses et de noctuelles gamma ont été observées dans les Côtes d'Armor (53 en moyenne) et le Finistère. La situation n'est cependant pas inquiétante pour le moment. Les parcelles sont cependant à surveiller.



Chenille de noctuelle gamma  
(Photo CA 29 )



Chenille de vanesse sur artichaut (Photo CA 29 )

### Mildiou du feuillage (*Bremia lactucae*)

#### Suivi

Département	Observations
Finistère Nord	Du mildiou observé sur des parcelles de 2 <sup>ème</sup> année de la variété Violet.
Côtes d'Armor	Pas de mildiou observé la semaine dernière.

#### Prévision et évaluation du risque : *risque moyen*

Malgré un beau temps et des températures élevées, les brumes matinales peuvent créer des conditions chaudes et humides favorables au champignon. Les simulations effectuées par le modèle Milart prédisent une situation à risque pour des parcelles de 1<sup>ère</sup> année de la variété Castel.

# CAROTTE

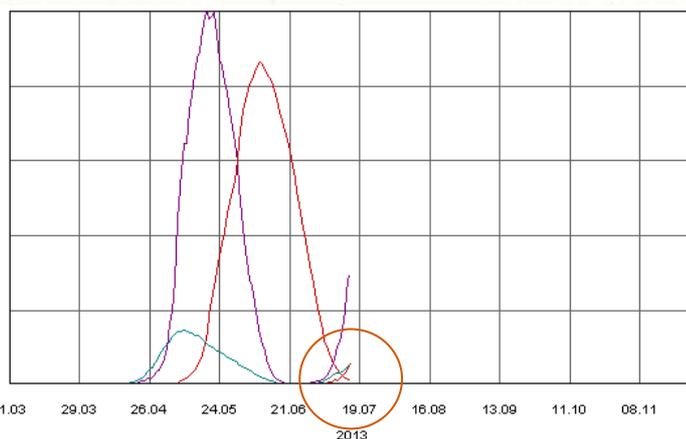
## Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

### Suivi

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolution depuis 1 sem
Bretagne Sud	4 parcelles fixes	9 mouches/plaque à Kervignac, 3 mouches/plaque à Carnac, 1.25mouche/plaque à Plouhinec et aucun piégeage à Sulniac.	➔
Finistère	5 parcelles fixes	0 mouche/plaque à Santec le bois, 0.2 mouche/plaque à Santec le Prat, 0.2 mouche/plaque à Plounévez Kerema, 0 mouche/plaque à Sibiril et 0.2 mouche/plaque à Cléder	➔
Ille et Vilaine	4 parcelles fixes	0.1 mouche/plaque en moyenne	➔

### Prévision et évaluation du risque : **risque moyen**

Le deuxième vol se poursuit avec hétérogénéité et sans captures importantes notamment dans le Finistère Nord. Le modèle SWAT basé sur les données météorologiques de différentes stations confirme ce début de 2<sup>ème</sup> vol depuis le début du mois pour le Finistère Nord et le Morbihan. Le modèle simule bien ce vol dans le Morbihan mais prévoit sa diminution si les températures restent aussi élevées. Surveillez les cultures.



Evolution simulée des populations de mouche de la carotte dans le nord Bretagne (Modèle SWAT) :

Légende : — Pontes — Vol — Larves

## Alternariose (*Alternaria dauci*)

### Prévision et évaluation du risque : **risque fort**

Les indices de risque du modèle Tom Cast basé sur les données météorologique de St Pol de Léon ont beaucoup progressés ces dernières semaines. On atteint à présent 37 unités de DSV (Disease severity value). Le seuil de risque retenu étant de 20, les cultures sont donc à surveiller de près.



## AUTRES RAVAGEURS

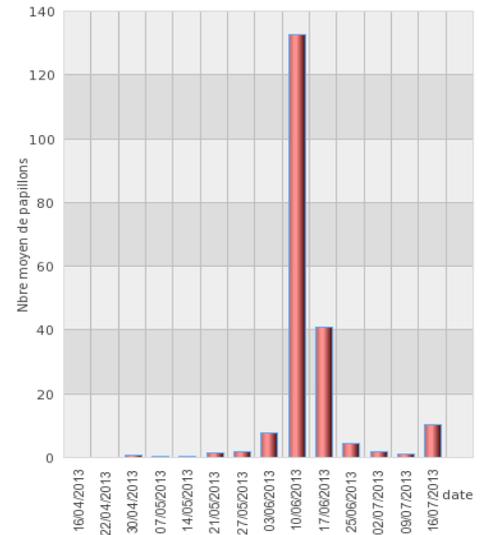
Dégâts de **pigeons, lapins, lièvres et choucas** toujours importants.

Les captures de **noctuelles gamma** ont légèrement augmentées cette semaine dans le Finistère, notamment dans un piège. Des dégâts de chenilles peuvent être observés sur les cultures, liés au vol du mois dernier.



Dégâts de lapins (Photo CA 29)

Evolution des vols de noctuelles gamma



Evolution des piégeages de noctuelles gamma dans le Finistère.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

### Direction de publication

Chambre Régionale d'Agriculture, ZAC Atalante Champeaux  
35 042 Rennes. Tél : 02 23 48 23 23  
Contact : Alix Deleglise, animatrice filière

### Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne  
Kergompez  
29250 St Pol de Léon  
Contact : Nicolas Mezencev, Jean Luc Péden,  
Animateurs légumes. Tél : 02 98 69 17 46  
[st.pol@finistere.chambagri.fr](mailto:st.pol@finistere.chambagri.fr)

### Comité de relecture :

Chambres d'agriculture de Bretagne, DRAAF-SRAL

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : **CA22, CA29, CA35, CA56.**